



Glossaire des terminologies

Acteur départemental ou régional : entité contribuant à l'organisation de la Fête de la Nature à l'échelle d'un département ou d'une région.

Acteur local : individu ou entité contribuant à l'organisation de la Fête de la Nature à l'échelle de son territoire.

Acteur national : entité contribuant à l'organisation de la Fête de la Nature à l'échelle du territoire français.

Animation : activité singulière caractérisée par son public cible et sa durée (par exemple : ateliers, balades, expositions...). Une animation peut être proposée à plusieurs reprises, le terme demeurant inchangé, car il s'agit de la même activité, même si elle est reconduite.

Appel à organisation : invitation adressée aux acteurs afin qu'ils proposent et organisent des événements et animations dans le cadre de la Fête de la Nature.

Bénévole : acteur proposant gratuitement ses services à d'autres acteurs pour l'organisation d'un événement.

Coup de cœur : distinction accordée à un événement pour son originalité.

Événement : ensemble des animations organisées par un acteur sur un lieu unique.

Événement associé : événement respectant au moins cinq critères de la charte de la Fête de la Nature.

Événement labellisé : événement respectant l'intégralité de la charte de la Fête de la Nature.

Fête de la Nature : la Fête de la Nature est une célébration nationale annuelle se matérialisant par des événements eux-mêmes composés d'animations.

Fournisseur de service : acteur proposant ses services à d'autres acteurs pour l'organisation d'événements.

Guide de l'organisateur : manuel d'utilisation destiné aux acteurs afin de les accompagner dans l'organisation et la proposition de leur événement.



Kit de promotion : ensemble d'outils marketing destinés à promouvoir un événement, comprenant des visuels, des bannières, des supports pour réseaux sociaux, etc.

Kit Partenaire : ensemble d'outils marketing destinés à revendiquer son soutien à la Fête de la Nature.

Lieux de festivités : lieu où se déroule un événement.

Organisateur : acteur responsable de l'organisation d'un événement.

Partenaire : acteur qui soutient l'organisation d'un événement en échange d'une contrepartie.

Programme : ensemble d'animations. Il s'agit de l'ensemble des animations proposées par un acteur sur une période donnée.

Relai d'information : acteur qui diffuse les informations de la Fête de la Nature, soit pour mobiliser d'autres acteurs à organiser des événements, soit pour inviter le public à participer aux événements.

Thématique : sujet ou fil conducteur autour duquel sont conçus par les acteurs les événements et animations. Chaque année, une à trois thématiques sont mises en avant, mais d'autres thématiques restent également ouvertes aux acteurs pour intégrer la programmation de la Fête de la Nature.